

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 09 novembre 2007

L'association Prévention Routière et l'EPIDe (Etablissement Public d'Insertion de la Défense) partenaires pour favoriser l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté

L'association Prévention Routière et l'EPIDe (Etablissement Public d'Insertion de la Défense) ont signé le 9 novembre 2007 un accord de partenariat dans le but de favoriser l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté en leur facilitant l'accès au permis de conduire.

Cet accord signé par Bernard Pottier, Président de l'association Prévention Routière et par Olivier Rochereau, Directeur général de l'EPIDe, prévoit :

- La mise à disposition de chaque centre « Défense, 2ème chance » des supports pédagogiques développés par l'association Prévention Routière et destinés aux adolescents et jeunes adultes. Il s'agit des supports :
 - **Alcool, cannabis et conduite**
 - **Autopsie d'un accident**
 - **Moduloroute**
 - **Cyclo Expérience (à paraître courant 2008)**
- La formation en 2007/2008 d'une cinquantaine d'animateurs à l'utilisation de ces supports

Cet accord traduit la volonté partagée de l'association Prévention Routière et de l'EPIDe de mettre en œuvre des moyens renforcés au service de l'insertion professionnelle des jeunes accueillis dans les centres « Défense, 2ème chance », en les préparant à l'examen théorique du Code de la route et en les aidant à se présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Cet accord répond aux objectifs des deux partenaires : l'éducation civique et comportementale du jeune (respect du Code la route, réduction des comportements à risques...) et l'insertion professionnelle des jeunes grâce au développement de leur mobilité.

Contact presse

La Prévention Routière

Thomas Le Quellec

tél. : 01 44 15 27 79

fax : 01 44 15 27 42

t.leguellec@preventionroutiere.asso.fr

EPIDe

Nathalie Mouillet

Directrice de la Communication

tél. : 01 47 71 48 43 ou 06 72 66 70 88

nathalie.mouillet@epide.fr

Mélanie Monneret, Attachée de Presse

tél. : 01 47 71 48 62 ou 06 82 94 90 11

melanie.monneret@epide.fr

Créée en 1949, l'association Prévention Routière est une association privée, loi 1901, qui a été reconnue d'utilité publique en 1955. Avec ses 135 000 adhérents et donateurs, elle est aujourd'hui l'une des principales associations loi 1901 de France.

L'association Prévention Routière a pour but d'étudier et de mettre en œuvre toutes les mesures et d'encourager toutes les initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière et accroître la sécurité des usagers de la route.

L'éducation aux risques routiers, qui constitue l'une des missions essentielles de l'association, se traduit par de nombreuses actions menées sur le terrain : interventions en milieu scolaire (écoles, collèges et lycées mais également Instituts médicaux spécialisés, CAT...), mise à disposition de supports pédagogiques - réalisés avec le soutien de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) - ou encore la formation de personnes appelées à leur tour à former d'autres publics.

L'association Prévention Routière agit grâce au soutien financier de ses adhérents et donateurs (les cotisations représentent 60 % du budget global) et aux subventions que lui apportent les collectivités locales et les entreprises (notamment les compagnies d'assurance, qui sont à l'origine de sa création).

Les 101 comités départementaux de l'association Prévention Routière et ses 3000 bénévoles permettent de mener, chaque année, des milliers d'actions locales, pour sensibiliser les usagers de tous les âges et milieux aux risques de la circulation.



L'EPIDe (Etablissement Public d'Insertion de la Défense)

EPIDe

L'EPIDe a pour mission l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté, âgés de 18 à 21 ans révolus, sans qualification professionnelle ni emploi, souvent en situation de retard ou d'échec scolaire, voire en risque de marginalisation : les jeunes, qui sont volontaires pour suivre le parcours pédagogique proposé, s'inscrivent dans l'un des 22 centres « Défense, 2^{ème} chance » pour suivre une formation adaptée à leur situation et devant déboucher sur une insertion durable.

Une remise à niveau scolaire, une éducation civique et comportementale ainsi que la mise en œuvre d'un projet professionnel (orientation/formation professionnelle et insertion dans la vie active) constituent les trois modules de ce parcours pédagogique global qui peut durer de 6 mois à 2 ans.

Dans le cadre de ce parcours pédagogique, les jeunes accueillis dans les centres « Défense, 2^{ème} chance » reçoivent une formation à l'Attestation de Sécurité Routière et à l'épreuve théorique (Code) du Permis de Conduire.

L'Établissement devrait mettre en œuvre courant 2008 une formation à l'épreuve pratique du Permis de Conduire.

Pour plus d'informations : www.epide.fr